

La Guyane et le
Contesté Franco-Brazilien

Charles Dourniel
et Cie

Paris

1895

607

DEPARTEMENT DE LA GUYANE
BIBLIOTHEQUE
A. FRANCONIE
4° 10037

DEPARTEMENT DE LA GUYANE
BIBLIOTHEQUE
A. FRANCONIE
G-2590

LA GUYANE

ET LE CONTESTÉ FRANCO-BRÉSILIEN

L'attention a depuis quelque temps été attirée sur la Guyane et ses dépendances. Un assez long séjour dans cette colonie m'a permis d'y recueillir les notes que je résume ici.

A la suite des événements survenus en octobre 1894, les périodiques français ont tous, plus ou moins, parlé de la Guyane et de ses pénitenciers. Notre colonie américaine souffre de ce perpétuel rapprochement. Se trouvant ainsi mise à la remorque de l'administration pénitentiaire, elle semble être un vaste bagne. Son renom n'en devient certes point meilleur. Mon séjour dans le pays m'a inspiré le désir de relever un peu en France la réputation de cette malheureuse colonie.

Mettant complètement de côté le bagne et ses habitants, j'appelle l'attention du public sur les richesses de la Guyane; j'insiste particulièrement sur l'état politique d'un vaste territoire encore peu connu, et dont les destinées sont peut-être à la veille d'être tranchées. On l'appelle actuellement « le Contesté franco-brésilien ».

Sans faire ici un cours d'histoire, il est nécessaire de rappeler en quelques mots les origines de la Guyane.

Ce fut en 1640 que se fonda la première compagnie pour la colonisation des contrées situées au nord de l'Amazone.

Le cardinal de Richelieu approuva par lettres patentes l'organisation de cette Société. Les privilèges qui lui furent accordés embrassaient tout le territoire compris entre l'Orénoque et l'Amazone.

Le peu d'énergie et le manque de talent des premiers colons permirent aux Hollandais de s'installer au sud de l'Orénoque.

Lorsque, en 1664, Cayenne commença à prendre quelque importance, la Guyane française se trouvait avoir pour limites, au nord, le Maroni; au sud, l'Amazone.

A la fin du dix-huitième siècle, les Portugais, appréciant l'importance de l'estuaire amazonien, commencèrent à nous repousser peu à peu vers le nord. Ils ont depuis lors poursuivi leur but avec une ténacité remarquable.

Aujourd'hui le Brésil maintient à cet égard toutes les prétentions de son ancienne métropole.

De là l'existence, au sud de la Guyane, d'un vaste pays encore indivis, auquel on a donné le nom de Contesté franco-brésilien.

La Guyane proprement dite a pour limites : au nord, le Maroni; au sud, l'Oyapok. Elle occupe un terrain grand comme le quart de la France environ.

De nombreuses rivières sillonnent le pays. La plupart sont navigables pour les bâtiments de 2 à 3 mètres de tirant d'eau. Elles sont tout indiquées pour servir de voies à la civilisation, et un jour, espérons-le, à l'immigration.

Une seule chaîne de montagnes présente quelque importance, la chaîne des Tumuc-Humac. C'est elle qui forme, jusqu'à un certain point, la limite ouest de la colonie. Presque toutes les rivières y prennent leur source. On y trouve des sites d'une grande beauté.

Quelques collines sans importance courent en outre parallèlement à la côte. C'est à elles que l'on doit les nombreuses cascades, chutes rapides dont sont encombrées les rivières de la Guyane. Le pays est presque entièrement couvert de forêts.

De loin en loin, on trouve des savanes, consacrées, pour la plupart, à l'élevé du bétail.

Les terrains défrichés servent en outre à cultiver le manioc. On en tire le couac et la cassave qui forment ici la base de l'alimentation.

La Guyane compte environ 30 000 habitants, parmi lesquels des Européens, des mulâtres et des noirs.

Quelques tribus sauvages peuplent encore les forêts de l'intérieur. Les Galibis, les Roucouyennes et autres, sont autochtones, et font remonter leur origine aux anciens Caraïbes. Ces Indiens Peaux-Rouges vivent encore aujourd'hui la vie de leurs pères, chassant et pêchant, habitant des cartets le long des rivières. De mœurs douces, ils sont malheureusement portés à la boisson. L'eau de feu les hypnotise, et finalement les tue.

Dans les bois vivent aussi des nègres Boschs et Bonis. Ce sont les descendants d'anciens esclaves marrons, évadés à leur arrivée d'Afrique. Ils sont retournés à la vie sauvage. Leur type s'est conservé très pur. Il n'est pas jusqu'à leur langage qui ne soit celui de leurs ancêtres.

Moins farouches que les Peaux-Rouges, ils entrent volontiers en contact avec les Européens. Ils se louent comme piroguiers et possèdent ici le monopole des transports fluviaux.

La population européenne n'existe pour ainsi dire pas en dehors des fonctionnaires. Tout le pays est entre les mains des créoles, mulâtres pour la plupart.

Les gens de couleur appartenant aux basses classes pourraient



rendre des services considérables. Ils sont malheureusement gâtés par la fécondité du sol. Se contentant de peu, ils trouvent à bon compte de quoi vivoter sans rien faire. Ne travaillant que poussés par le besoin, ils ont pour objectif de ramasser le plus vite possible un petit magot. Une fois en possession de ces quelques sous indispensables, vite, ils abandonnent le chantier et les voilà pour des semaines voués au *far niente* le plus complet. Pas le moindre fonds à faire sur de pareils travailleurs ! Et c'est grand pitié pour la Guyane !

Dans les classes élevées, au contraire, les créoles constituent un excellent élément. En général, instruits et énergiques, la Guyane leur doit de vivre encore aujourd'hui. Ils ont l'esprit entreprenant et n'hésitent pas, si l'occasion s'en présente, à risquer de forts capitaux dans les entreprises coûteuses et toujours fort chanceuses des recherches aurifères.

Que produit la Guyane ?

Que pourrait-elle produire ?

À l'heure actuelle, notre colonie américaine fournit de l'or. C'est à peu près son seul article d'exportation.

On ne peut, en effet, qualifier produits les quelques kilos de cacao ou de caoutchouc, annuellement envoyés en France. L'or, voilà donc pour le moment la raison d'être de la Guyane, au point de vue commercial. Je ne crois pas me tromper en accusant ce métal d'être une des causes, tout au moins indirecte, de la décadence de notre colonie.

Les premières traces d'or furent découvertes en 1853 par un Indien portugais. Depuis, toutes les rivières de la Guyane ont révélé à leurs sources des gisements plus ou moins importants.

La fièvre de l'or, ici comme partout, fit de sérieux ravages. Chaque nouveau placer en amenait une recrudescence; les ouvriers quittaient les ateliers, les cultivateurs abandonnaient leurs champs, tous se précipitaient aux mines. C'était à qui se ruerait sur le nouvel Eldorado ! Les effets ne se firent point attendre; les champs tombèrent en friche; les campagnes retournèrent à l'état de nature. Aujourd'hui, la forêt vierge a repris possession de son ancien empire.

Il est peu de choses, à mon avis, aussi navrantes que la campagne de Cayenne; ce sont, à chaque pas, des maisons en ruines, des cases abandonnées. De tous côtés, se présentent aux regards les vestiges d'anciennes cultures.

La vie semble s'être retirée de ce pays, comme si un épouvantable cataclysme avait tari pour lui les sources de l'existence. L'or a-t-il au moins tenu ses promesses ? A-t-il enrichi la Guyane ? En un mot, sa découverte fut-elle un bien ?

Oui et non.

Où, si l'on s'en tient uniquement à la quantité d'or produit.

Elle a, en effet, été considérable et certainement peu en rapport avec les moyens rudimentaires employés pour son exploitation.

Mais si, considérant la question d'un point de vue plus élevé, on examine l'état actuel du pays, on se demande pourquoi l'or n'a pas eu ici son accompagnement ordinaire de population et de capitaux?

A la découverte des premiers placers, les Guyanais purent, sans trop de présomption, bâtir sur cet événement de véritables châteaux en Espagne.

Pourquoi, en effet, la Guyane française eût-elle été moins favorisée que la Californie ou l'Australie?

Les pépites de Ballarat avaient-elles une vertu spéciale, ou bien celles de la Guyane étaient-elles maudites.

Ah! malheureuse colonie, où sont tous tes beaux projets! Les placers ont sucé le meilleur de ton sang. Ils ont donné de l'or. Celui-ci n'a rien rendu et ta population va toujours diminuant. Que te sert d'être riche des trésors de Golconde? L'or fut-il jamais une nourriture? Tu en es gorgée et tu manques de pain!

Cayenne voit périodiquement arriver des bandes de chercheurs d'or. Mais ils viennent seuls, n'amenant personne à leur suite. Et les champs sont toujours en friche, et, de jour en jour, la forêt s'étend davantage.

Seul, le commerce a profité de tout ce mouvement aurifère.

Qu'importe au mineur le prix des denrées! A son départ, il a l'avenir devant lui; à son retour, ne faut-il pas jouir des richesses acquises? Aussi, les négociants font-ils, en général, d'excellentes affaires.

Il est même des moments où leurs bénéfices sont énormes. Quand, par suite de nouvelles découvertes, il se produit un exode vers les placers, la demande devient subitement supérieure à l'offre. Il y a hausse, sur tous les objets de première nécessité. Heureux le commerçant dont les magasins, à ce moment, se trouvent bien fournis! Il est maître du marché, et réalise de ce fait des gains considérables. N'a-t-on pas vu, l'an dernier, le kilo de mercure monter à 110 francs.

A tout prendre, l'or a été plutôt nuisible que profitable à la colonie. Il a beaucoup pris et peu rendu. On doit surtout lui reprocher d'avoir absolument tué la culture, rendant, de plus, impossible toute entreprise de colonisation agricole. Et cela pour un temps peut-être fort long.

La Guyane, heureusement, a d'autres cordes à son arc. Elle renferme des richesses qui, peut-être, un jour, lui feront oublier les déboires dont l'or l'a abreuvée.

Que pourrait produire la Guyane?

Comme toutes nos anciennes colonies, elle eut son moment de gloire et de prospérité. La canne à sucre enrichissait à cette époque tous les pays tropicaux. La Guyane lui dut son plus brillant éclat. L'émancipation des esclaves en 1848 jeta un trouble profond dans l'industrie sucrière. Les conditions en étaient absolument changées. Dès lors les bras commencèrent à manquer. Vint ensuite la découverte de l'or. Plus personne aux champs : la canne avait vécu.

Dans les savanes de l'intérieur, le manioc a toujours poussé avec succès, sa farine sert à fabriquer le couac et la cassave, dont tout le monde dans le pays est excessivement friand.

Malheureusement la consommation en est exclusivement locale. Jamais la colonie ne pourra réellement tirer profit de la farine de manioc. Quelques cultivateurs pourront de ci de là gagner quelque argent dans cette industrie, mais ce produit n'augmentera, certainement, ni l'avoir ni l'importance de la Guyane.

L'élève du bétail pourrait devenir une occasion de fortune, mais il faudrait lutter contre la concurrence terrible des Antilles, du Vénézuéla et de toute l'Amérique du Sud. Une pareille affaire engloutirait des capitaux énormes sans chances immédiates de réussite.

La colonie est encore, sous ce rapport, tributaire des riverains de l'Orénoque. C'est pour elle une véritable tare. Il importe qu'elle s'en lave. Peut-être, dans la suite, pourra-t-on songer à la fourniture européenne.

La vanille est commune dans le pays. Cette culture exige, malheureusement, des soins considérables. Une surproduction en avilirait rapidement les prix. Il serait bientôt impossible de produire cette orchidée avec quelque chance de bénéfice.

Ce sont les forêts qui constituent la véritable richesse de la Guyane. Là se trouve l'avenir de la colonie. Le cacao, le café, les bois précieux et de teinture, enfin le caoutchouc, sont pour ce pays autant d'éléments de prospérité future.

Le cacao pousse ici à l'état sauvage. L'intérieur renferme de véritables forêts de cacaoyers. L'exploitation en serait relativement aisée. La consommation du chocolat grandit en Europe d'année en année, pourquoi ne pas organiser ici une exportation régulière de ce produit? Que nos chocolatiers donnent le branle; qu'ils fassent leurs commandes à Cayenne, et bientôt nous verrons le cacao devenir un article régulier de commerce franco-guyanais.

Le café se trouve dans des conditions identiques. Il pousse bien et il est fort bon. Pourquoi la France se fournit-elle au Vénézuéla?

Ne serait-il pas avantageux, à tout point de vue, de réserver à nos comptoirs la fourniture des denrées coloniales? Pourquoi se

rendre tributaires de l'étranger, quand nous pouvons nous suffire à nous-mêmes?

Le coton fut une des causes premières de colonisation de la Guyane. Sa culture est aisée. Rien de plus simple que de faire revivre cette industrie. La France aurait tout avantage à encourager ces plantations, ne serait-ce que pour s'affranchir du lourd tribut qu'elle paye sous ce rapport à l'Angleterre.

Les bois précieux et de teinture abondent dans les forêts du Hareris et de l'Oyapok. C'est à peine si on les exploite! Encore n'en fait-on usage que dans la colonie. Il ne s'en exporte pas mille stères par année. Et cependant il en est des plus rares et des plus beaux; mais c'est l'éternelle routine. Le teck représente en France le type du bois dur. Il faudra probablement des siècles pour le supplanter.

Il en est de même des bois de teinture. Le campêche est et sera encore l'idéal des fabricants de couleurs. Et cependant, à commencer par le roucou, que ne trouve-t-on pas ici sous ce rapport? Reste le caoutchouc. Je l'ai, qu'on me pardonne l'expression, gardé pour la bonne bouche.

Personne n'ignore combien sont devenues nombreuses les applications de la gutta-percha. Les progrès de l'électricité lui ont donné une importance inouïe. La demande augmente tous les jours, et les prix haussent en proportion. Heureux, donc, le pays possédant des forêts assez vastes pour faire de la gutta une exportation régulière!

C'est le cas de la Guyane. Dans ses forêts pousse un arbre vulgairement appelé « balata ». Des incisions pratiquées dans son écorce permettent de recueillir une matière laiteuse qui, soumise à l'action de la chaleur, s'évapore en laissant pour résidu de la gutta-percha. Ce produit, analysé en France, a été reconnu n'être inférieur en rien aux similaires de la Malaisie et de Bornéo.

Notre colonie américaine pourrait donc briguer pour son caoutchouc la fourniture des marchés européens. Puisse son « balata » avoir l'avenir de ses congénères de Sumatra et de Malacca!

En résumé, la Guyane est riche parmi les plus riches de nos colonies. Pour l'instant, elle a surtout des espérances. Mais qu'on lui fournisse des bras, qu'on lui fasse des routes, et surtout qu'on lui assure des débouchés, alors le rêve deviendra une réalité. Cayenne rivalisera avec Demerari, la Guyane sera une des perles de notre empire colonial!

Le Contesté franco-brésilien, grand comme deux fois la Guyane proprement dite, présente un intérêt de premier ordre. Les Portugais, puis les Brésiliens, ne se sont jamais mépris sur l'importance de ces pays d'outre-Amazone.

La France paraît oublier que, elle aussi, possède des droits sur ces contrées : tout au moins hésite-t-elle à les faire valoir, et les Brésiliens s'y installent peu à peu, nous refoulant continuellement vers le nord.

Sans remonter jusqu'au traité d'Utrecht, je rappellerai que la France, en 1840, se souvenant de ses titres, installa un poste militaire dans le territoire contesté. Le Brésil n'objecta rien.

A la suite de quelles circonstances le gouvernement rappela-t-il nos troupes? Je l'ignore. Mais, depuis cette époque, il n'est plus fait mention dans cette contrée d'une intervention quelconque de notre part.

Les choses en restèrent là pendant cinquante ans. Les Brésiliens continuaient à faire tache d'huile. Personne n'en tenait compte. A Cayenne même, on semblait ignorer qu'il existât par delà l'Oyapok, une vaste contrée, sœur de la Guyane, abritée comme elle sous le pavillon tricolore.

En février 1894, des bruits singuliers coururent à Cayenne, venant du Contesté. On parlait de découvertes merveilleuses. Un ouvrier, un noir, nommé Tamba, avait, disait-on, mis la main sur des placers d'une richesse inouïe.

Ces nouvelles ne tardèrent pas à être confirmées. Alors commença un véritable exode. Tous, jeunes et vieux, partaient pour le Contesté. Les 200 kilos de Tamba faisaient tourner la tête aux plus sages.

Ces événements ramenèrent l'attention du public sur l'antique question du Contesté franco-brésilien.

Il était temps que la France songeât à faire valoir ses droits.

Mais, dira-t-on, quel intérêt si majeur avons-nous à devenir maîtres de ce pays? Pourquoi, avant de nous étendre, ne colonisons-nous pas la Guyane? Ne risquons-nous point, en nous appropriant définitivement le Contesté, d'ajouter un nouveau zéro à la liste de nos colonies? Quelques kilos d'or valent-ils les ennuis inséparables d'une annexion?

Deux mots suffiront à éclaircir la question. La France, en affirmant ses droits sur les contrées du nord de l'Amazone travaille moins pour le présent que pour l'avenir.

A voir les progrès accomplis depuis un siècle par le Brésil et, en général, par toutes les républiques de l'Amérique du Sud, il ne paraît pas douteux que le bassin de l'Amazone ne soit appelé, dans un temps relativement court, à prendre une importance considérable. Ce fleuve gigantesque drainera un jour tout le commerce du Brésil. Heureux serait donc le pays qui posséderait le Shang-hai de ce nouveau Yang-tse.

La rive droite est déjà occupée, la rive gauche appartient en partie au même propriétaire. A quelques milles au nord de l'es-

tuaire, se trouve une île. On l'appelle Maracca. Séparée de la terre ferme par un canal de peu de largeur, elle possède un mouillage où de gros navires peuvent venir s'abriter.

Actuellement inhabitée, cette île pourrait, avec le temps, devenir tête de ligne de la navigation amazonienne. Bref, il serait possible de lui faire jouer le rôle de la « Trinidad » pour l'Orénoque, de Shang-haï pour le Yang-tse.

Maracca fait partie du territoire contesté. La France a donc un intérêt majeur à faire valoir ses droits; en un mot, à réclamer comme sienne toute la contrée en litige.

La question ne presse évidemment pas outre mesure; mais il ne faut pas oublier que chaque année annule une de nos chances. Un jour viendra où la prescription se présentera à nos rivaux comme un argument ayant toutes chances de succès. Et ils sauront en jouer, soyons en bien certains.

Les autorités guyanaises ont fort bien compris à quel point la possession du Contesté intéressait l'avenir de la colonie.

L'occupation immédiate présentait de sérieux avantages, par suite de la découverte des placers. On se décida à pressentir le gouvernement de la métropole au sujet de la question, toujours pendante, du Contesté. Les négociations traînèrent en longueur. Enfin, après bien des tours et des détours, toute latitude fut donnée, à cet égard, au gouverneur de la Guyane.

Mais, entre temps, la question s'était singulièrement aggravée. Les rapports entre Français et Brésiliens étaient devenus de plus en plus tendus. On parlait de querelles sur les placers, de meurtres, que sais-je encore!

Quelques réfugiés du Para s'étaient, ajoutait-on, constitués en république. Secrètement soutenus par le Brésil, ils émettaient la prétention de s'opposer au passage de tout Français sur leur territoire.

Il devenait urgent d'agir. Le gouverneur résolut d'envoyer un navire de guerre sur les lieux. Le *Bengali* fut chargé de cette mission.

En face de l'île de Maracca se trouve l'embouchure de la rivière de Mapa. Sur sa rive droite s'élève le village du même nom. C'est là, disait-on, que des Français auraient été molestés. Le *Bengali* reçut l'ordre d'aller mouiller dans cette rivière. Son commandant devait vérifier la véracité des dires précités et revenir immédiatement à Cayenne en rendre compte au gouverneur.

Le voyage de l'avisio présente quelque intérêt au point de vue de l'histoire future du Contesté. Je me permets donc de transcrire textuellement le récit que m'en a fait un témoin oculaire.

« Partis de Cayenne vers six heures du matin, le 1^{er} avril, nous arrivions le lendemain, à midi, en face de Maracca. Peu après, nous pénétrions dans le Carapapouri; c'est le nom du canal qui sépare cette île de la terre ferme. A deux heures, nous étions mouillés dans la rivière de Mapa. Les officiers se mirent immédiatement au travail pour dresser, dans le plus bref délai, une carte de l'embouchure.

« Nous apprîmes ainsi qu'aux plus basses mers, on trouvait 5 mètres d'eau sur la barre, les mouillages présentant couramment des fonds de 10 et 12 mètres. Ce havre est donc accessible aux bateaux de fort tonnage, ce qui ne manque pas d'intérêt au point de vue de l'avenir du Contesté.

« Trois heures d'embarcation à vapeur étaient nécessaires pour remonter au village de Mapa, Le commandant organisa, à ce sujet, une véritable expédition. Le départ fut fixé pour le lendemain matin. Un pêcheur, pratique de ces parages, piloterait nos embarcations.

« Le 3 avril, nous nous mettions en route, remorqués par la chaloupe à vapeur de l'avis. La mer montait, le courant de flot allait, pour ainsi dire, nous conduire jusqu'à destination. La rivière de Mapa est triste et sauvage. Ses rives sont larges et couvertes de palétuviers. La monotonie du paysage n'est troublée de temps à autre que par des bandes d'aigrettes ou de flamants.

« Ces oiseaux, jetant leur note claire sur le fond vert sombre de la forêt, animent un peu toute cette solitude.

« A midi nous arrivions devant Mapa. Ce village est situé au fond d'une crique. Il se compose de sept à huit maisons, de quelques cartets et d'une église. En tout trois cents habitants, mais de quoi en loger un millier.

« Sur un semblant de place publique, attenant à la rivière, des individus gesticulent. Notre arrivée semble avoir troublé la quiétude des habitants.

« Nous distinguons bientôt un pavillon de quarantaine, hissé sur la case principale. La chose est claire : on veut nous interdire l'accès du village.

« Le commandant décide de passer outre. Nous pénétrons à sa suite dans une maison, assez propre d'apparence. Le propriétaire, interrogé, nous apprend que le chef du village, le capitaine, est absent. Cet individu, nommé Cabral, est actuellement au Para. En son absence, ses pouvoirs sont exercés par le maître d'école. Quelques instants plus tard, celui-ci pénètre dans la maison et se déclare prêt à nous répondre.

« Sa figure plate, ses yeux allongés, son teint rouge brique, dénotent un métis de Portugais et d'Indien. Il paraît intelligent. Son attitude est décidée, et même provocante.

« — Votre nom ?

« — Je me nomme Lopez-Pereira. Je suis maître d'école à Mapa. Le gouvernement brésilien me rétribue de mes fonctions.

« — Quel est la nationalité des habitants du village ?

« — Nous sommes Brésiliens, autorisés par notre gouvernement à nous établir ici.

« — Avez-vous un papier quelconque prouvant la véracité de votre dire ?

« — Oui.

« — Pouvez-vous nous les montrer ?

« — Ce serait avec plaisir ; mais ces papiers sont à Belem, chez le gouverneur du Para.

« — Voulez-vous nous laisser remonter la rivière ?

« — Non. Tant que nous serons ici, pas un Français ne passera de notre plein gré.

« — Mais si les Français s'installaient dans ce territoire, comme c'est leur droit ?

« — Ce droit, nous ne le reconnaissons pas. Si les Français voulaient s'établir ici, nous leur abandonnerions le terrain pour aller chercher fortune ailleurs.

« — Enfin, comment se fait-il que vous vous arrogiez ici une véritable souveraineté ?

« — Et vous, qui vous autorise à venir ainsi nous interroger chez nous ?

« — Voulez-vous nous laisser passer ?

« — Non.

« — Si nous forçons le passage, vous opposeriez-vous par la force à notre tentative ?

« — Aujourd'hui vous êtes les plus forts. Nous ne pouvons rien empêcher. Mais rappelez-vous que nous ne vous accordons quoi que ce soit. Nous sommes formellement opposés à votre projet. Dans de telles conditions, il nous est impossible de répondre des suites qu'entraînerait une pareille entreprise.

« — Vous faites actuellement acte de piraterie.

« — Non, les pirates sont des brigands, et nous n'en sommes pas. Mapa est nôtre. Et nous agissons dans la limite de nos droits en refusant un passeport à qui bon nous semble.

« — Décidément vous opposerez-vous à notre passage ?

« — Oui.

« Les réponses étaient bien catégoriques. L'air arrogant du petit maître d'école ne pouvait, du reste, laisser aucun doute sur les intentions de ses administrés.

« — Passez, si vous l'osez, semblaient-ils tous vouloir dire.

« La mission du *Bengali* était terminée. Le commandant donna le signal du départ. Nous revînmes à bord, et le lendemain on faisait route sur Cayenne.

« L'échec était complet. Nous revenions bredouilles! »

Le 8 avril, le *Bengali* rentrait à Cayenne, où l'émotion causée par cet échec fut très vive. Elle n'était pas calmée que des nouvelles plus graves venaient la surexciter. Le 8 mai, le vapeur *Saint-Pierre*, revenant du Contesté, annonçait que le capitaine Trajane, notre représentant à Counani, avait été enlevé de vive force par des Brésiliens venus de Mapa, et emmené prisonnier dans cette localité; qu'un poste de vingt hommes avait été établi dans la rivière de Counani, et un autre, de même force, dans la rivière Carsevenne; que ce dernier poste avait dévalisé un certain nombre de mineurs, avant leur embarquement sur le *Saint-Pierre*, de tout l'or qu'ils possédaient; qu'enfin, on attendait, pour le 15 mai, une expédition de 60 ou 80 hommes, partie de Mapa par terre, pour le haut de la rivière Carsevenne, afin de refouler sur la côte et d'expulser du pays tous les mineurs français qui s'y trouvent, tandis que deux vapeurs brésiliens devaient venir bloquer l'embouchure des rivières Carsevenne et Counani.

Le gouverneur de la Guyane pensa avec raison qu'il était impossible de laisser une bande de pirates et d'aventuriers porter impunément atteinte aux biens et aux personnes de citoyens français, et le 11 mai, le *Bengali* repartait, ayant à son bord un détachement d'infanterie de marine commandé par le capitaine Lunier, avec mission d'aller à Mapa exiger la délivrance de Trajane et la livraison des aventuriers ayant participé à son enlèvement.

Trajane, de son vrai nom Trajan Bento, est un noir d'une soixantaine d'années, très dévoué aux intérêts français. Originaire de la province de Para, il s'était soustrait à l'esclavage en 1858, et s'était réfugié à Counani, où il a épousé, en 1881, une mulâtresse de Cayenne. Les esclaves réfugiés qui habitent le Contesté, au nombre de 1000 environ, le reconnaissent pour chef, et il prenait le titre de capitaine des rivières de Counani. Il insistait en toute occasion pour que le gouvernement français pressât la délimitation du territoire contesté.

Quant à Dabral, révolutionnaire du Para, dont le gouvernement brésilien avait été bien aise de se débarrasser, c'est lui qui était le meneur de toutes les vexations dirigées contre nos nationaux et qui les dépouillait par la violence de tout ce qu'ils rapportaient des bassins aurifères.

Arrivé le 15 mai à Mapa, le *Bengali* débarqua la compagnie d'infanterie de marine qui gagna le village situé à 15 milles environ

dans l'intérieur. Le capitaine Lunier s'avança en parlementaire avec un clairon et son fourrier, pour réclamer la mise en liberté de Trajane. Il était à peine en présence du chef des aventuriers Cabral, que celui-ci fit feu sur lui et donna l'ordre aux partisans armés qui l'entouraient de tirer sur les marins restés près des embarcations. En même temps, de toutes les maisons du village, partait une fusillade générale.

Au bruit de l'action, le lieutenant Destoup accourut avec le reste du détachement et réussit à dégager ses camarades après un combat de deux heures, qui se termina par la destruction complète du village.

Les partisans de Cabral laissaient 60 morts sur le terrain sans compter ceux qui avaient été tués dans l'intérieur des maisons ou qui avaient pu s'enfuir bien que grièvement blessés. De notre côté nous avions 5 morts, dont le capitaine Lunier, et 20 blessés.

Le *Bengali* est rentré à Cayenne, où les obsèques du capitaine Lunier et des quatre marins du *Bengali* ont été célébrées avec le concours de la ville entière.

Qu'est devenu le vieux Trajane au milieu de ce conflit sanglant? Nous l'ignorons; mais le gouvernement français ne pouvait rester indifférent à l'insulte faite à son drapeau. A Cayenne, on ressentit fortement l'outrage, et l'opinion publique demanda une réparation éclatante.

Le Contesté peut encore être français, mais il n'y a pas de temps à perdre.

Nous avons là, sous la main, une nouvelle Guyane, aussi riche, plus habitable et mieux située que l'ancienne. Le fruit est mûr. Il n'y a qu'à le cueillir. Pourquoi hésiter? Le gouvernement français n'a qu'un mot à dire. Mais encore faut-il que ce mot soit prononcé.

Une attitude énergique à l'égard du Brésil, trois ou quatre postes de douaniers dissiperait toute équivoque. La dépense serait minime et le résultat énorme. Sera-t-il dit que la France a baissé pavillon devant une poignée de brigands? La Chambre, avant de se séparer, s'est prononcée pour un arbitrage. L'arbitrage est devenu à la mode depuis quelque temps; encore ne faudrait-il pas lui sacrifier des droits incontestables.

Où en est cet arbitrage? Depuis deux mois, on n'en entend plus parler, et pendant ce temps notre honneur reste en souffrance ainsi que nos intérêts.

Les Guyanais comptent que la mère patrie ne leur fera pas faux-bond. Le Contesté est un peu leur enfant, et ils seraient fiers, eux Français d'outre-mer, de doter aussi la France d'une colonie nouvelle.



DEPARTEMENT DE LA GUYANE

BIBLIOTHEQUE

A. FRANCONIE

G-2530 / L° 10037

